



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2026

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU MARDI 23 JUIN 12H**

# Grande Enquête sur les cyberviolences sexistes et sexuelles

## 1 209 victimes témoignent : des résultats qui appellent une réponse politique d'urgence

Les associations [Point de Contact](#), [Féministes contre le cyberharcèlement](#) et [#StopFisha](#) publient le 23 juin 2026 les résultats de la Grande Enquête sur les cyberviolences sexistes et sexuelles (CVSS). Lancée en juin 2025, la Grande Enquête se base sur 2 136 témoignages recueillis, dont 1 209 victimes. Ses résultats documentent un phénomène largement répandu aux lourdes conséquences et appellent à une transformation en profondeur des réponses institutionnelles et judiciaires.

### Les femmes et les filles en première ligne des cyberviolences sexistes et sexuelles

**82 % des victimes sont des femmes ou des filles. Plus d'une victime sur deux a subi des cyberviolences alors qu'elle était mineure.** 63 % des victimes ont fait face à des violences répétées dans le temps, et une victime sur dix indique que les violences durent encore au moment de l'enquête. Ces chiffres reflètent la réalité des espaces numériques, où se jouent les mêmes rapports de domination qui structurent le monde physique. Les cyberviolences ne surgissent pas de nulle part : elles s'inscrivent dans un continuum de violences.

L'enquête met également en évidence la forte dimension genrée et relationnelle de ces violences : **85 % des agresseurs dont l'identité est connue par les victimes sont des hommes ou des garçons.** Loin d'être principalement commises par des inconnus anonymes, ces violences impliquent, dans près des deux tiers des cas, un agresseur identifié par la victime. Lorsqu'il était connu d'elle dans le monde physique, il s'agissait, dans 52 % des situations rapportées, d'une relation amoureuse ou de couple.

### Un continuum entre violences numériques et physiques qui engage la vie des victimes

**Les cyberviolences ne se cantonnent pas aux écrans : 32 % des victimes rapportent des violences physiques, psychologiques ou sexuelles se poursuivant hors ligne.** Lorsque c'est le cas, 54 % font état de pensées suicidaires et 24 % déclarent avoir tenté de mettre fin à leurs jours, contre 10 % et 7 % respectivement pour les victimes dont les violences se sont uniquement produites en ligne. Ces chiffres permettent de contester l'idée selon laquelle les cyberviolences constitueraient des violences secondaires ou de moindre gravité. Or leur minimisation a des effets très concrets : elle retarde la reconnaissance des faits, complique l'accès à la justice, décourage le dépôt de plainte et contribue à maintenir les victimes dans l'isolement.

**En effet, seules 4 % des victimes ont contacté une association spécialisée. 12 % d'entre elles ont déposé plainte.** Parmi celles qui l'ont fait, **66 % rapportent avoir été culpabilisées lors de leur dépôt de plainte.** Leur silence ne relève pas d'un véritable choix : il s'enracine dans des mécanismes systémiques – honte, méconnaissance des recours, peur de ne pas être crues, revictimisation institutionnelle – que les associations spécialisées documentent et combattent au quotidien.

## Des recommandations concrètes à destination des pouvoirs publics et des plateformes numériques

Face à ce tableau, les trois associations formulent des recommandations concrètes : prévention dès le plus jeune âge, accessibilité réelle du signalement et de la conservation des preuves, formation obligatoire des professionnel·les en contact avec les victimes, responsabilisation accrue des plateformes, production de données publiques pérennes, soutien financier des associations de terrain et amélioration de la législation et de l'accès au droit. L'enquête pointe notamment le rôle des algorithmes de recommandation, qui accordent une visibilité préférentielle aux contenus polarisants et transforment, en pratique, la misogynie en modèle économiquement rentable.



*« Les chiffres de l'enquête montrent que les cyberviolences s'inscrivent dans un continuum de violences de genre et que leurs conséquences sur la vie et la santé des victimes en font une véritable urgence de santé publique qui appelle une réponse immédiate et ambitieuse des pouvoirs publics, à divers niveaux et dans une perspective féministe, depuis la prise en charge des victimes jusqu'à l'éducation au numérique dès le plus jeune âge en passant par la responsabilisation des plateformes. »*

**– Laure Salmona, Féministes contre le cyberharcèlement**

*« Ce travail d'enquête, renforcé par une participation massive et volontaire de la société civile, vient corroborer toute l'expérience acquise par nos associations au fil des ans. Les victimes se multiplient et les tendances s'affirment sans pour autant que le nécessaire soit fait, ni en amont, ni en aval. Plus de la moitié des répondants ne s'estiment pas suffisamment informés sur le sujet et des structures comme les signaleurs de confiance se heurtent souvent à des plateformes peu coopératives, il faut que cela change »*

**– Yann Lescop, Point de Contact**

*« L'étude des cyberviolences sexuelles dans cette enquête prouve le caractère systémique et la reproduction de discriminations préexistantes au numérique. Elles représentent des formes concrètes de violences participant à la continuité de la culture du viol et des dominations.*

*Il est absolument nécessaire de ne pas seulement combattre ces violences mais également de s'atteler à rendre transversale la diffusion d'une culture du consentement dans la vie physique et numérique. Si l'on ne montre pas les bonnes pratiques, on continue seulement de pointer du doigt et punir sans proposer un autre narratif possible. »*

**– Laura Pereira Diogo, #StopFisha**



**Point de Contact** est une association de lutte contre les cyberviolences et de protection des droits humains en ligne. Elle permet aux victimes et aux témoins de lui signaler des contenus ou des comportements malveillants en ligne et collabore étroitement avec les autorités et les plateformes numériques pour en obtenir le retrait. L'association mène également des actions de formation, de sensibilisation et de plaidoyer à l'attention des jeunes, des professionnels, des entreprises et des pouvoirs publics. Reconnue signaleur de confiance par l'Arcom, elle joue un rôle clé dans l'écosystème numérique français.

#### **Point de Contact**

[presse@pointdecontact.net](mailto:presse@pointdecontact.net)

Site internet : [www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net)



**Féministes contre le cyberharcèlement** est une organisation féministe intersectionnelle fondée en janvier 2016. Elle a pour vocation de lutter contre les violences exercées à l'encontre des femmes, des filles et des personnes LGBTIQ+ par le biais des outils et technologies numériques. Les missions de l'association sont l'information et la sensibilisation des publics, la formation des professionnel·les, la recherche et le plaidoyer.

#### **Féministes contre le cyberharcèlement**

[laure.salmona@vscyberh.org](mailto:laure.salmona@vscyberh.org)

Site internet : [vscyberh.org](http://vscyberh.org)



**#StopFisha** est une association féministe de lutte contre les cyberviolences sexuelles et à caractère discriminatoire. Les actions principales consistent en l'aide à la suppression de contenus haineux en ligne, à l'accompagnement de victimes et témoins ainsi qu'au plaidoyer et à la sensibilisation tout public aux multiples enjeux.

#### **#StopFisha**

[contact@stopfisha.org](mailto:contact@stopfisha.org)

Site internet : [stopfisha.org](http://stopfisha.org)